

## EDITO

[www.cgt16.fr](http://www.cgt16.fr)

■ EDITO P01

■ ACTU P02

Initiatives territoriales  
Réforme de la Formation  
Professionnelle  
Transports gratuits

■ VIE SYNDICALE P06

Elections Professionnelles  
A.G du syndicat des  
cheminots

■ AGENDA P12

SOMMAIRE



Thierry SEBIRE  
Secrétaire à l'UD16  
Responsable Communication

### Le paradoxe.

Il flotte depuis quelque temps déjà, un parfum de paradoxe sur l'activité syndicale. Paradoxe, quand spontanément des centaines de milliers de personnes sortent dans la rue en novembre dernier et affirment vouloir prendre leurs problèmes à bras le corps et exiger des réponses et des solutions du gouvernement, en direct, sans apport et sans « récupération » des corps intermédiaires et, quand, à la lecture de leurs revendications, on s'aperçoit, en tout cas pour les plus honorables et républicaines, qu'elles sont celles-là mêmes portées par la CGT, entre autres et qu'elles n'ont jamais obtenu le soutien de ces mêmes personnes lors des différents appels à mobilisation, ces dernières années.

Paradoxe toujours, lorsque la CGT appelle à nouveau à se mobiliser, toujours pour les mêmes revendications, récurrentes, et que, au comptage, le nombre n'y est pas.

Paradoxe, lorsque le mécontentement semble s'installer dans nos rangs au prétexte que nous n'avons rien compris que ce sont les autres qui ont raison, qu'il faut les rejoindre, etc, et que, lors de ces mêmes appels à se mobiliser pour donner plus de poids au rapport de force notamment par la grève, nos camarades sont absents ....

Paradoxe, enfin, lorsque que cette CGT qui n'a rien compris, partout où elle renforce son activité, conformément aux règles et statuts, partout où elle organise la lutte par la grève, elle obtient des victoires, que ce soit en termes d'élections ou de conflits.

Le paradoxal est de l'ordre du constat et ne fait rien avancer, par contre, il doit nous aider à identifier nos points forts et nos points faibles et nos pistes de travail.

Peut-être nous inspirera-t-il dans le déploiement de notre plan de syndicalisation, peut-être sera-t-il dans nos réflexions pour gagner plus aux élections professionnelles, gage de la présence CGT et base de la représentativité, ou encore, peut-être sera-t-il en toile de fonds des débats des prochains grands rendez-vous de notre CGT Charente , conférence territoriale, comité général et congrès?

### T.U.S.C

Mensuel d'information de l'Union Départementale  
des syndicats CGT  
Imprimé par l'Union Départementale CGT de la Charente  
Direction de publication Samantha DUMOUSSEAU  
Commission Paritaire 1119 S 07263

Union Départementale CGT de la Charente  
10 rue Chicoutimi - Ma Campagne  
16000 ANGOULEME  
Tel : 05 45 38 11 48

Contact secrétariat : ud-cgt16@orange.fr  
Contact site : siteweb@cgt16.fr  
<http://www.cgt16.fr>

# Actualité Départementale du mois

Le 05 février, le nombre de manifestants, sans commune mesure avec les mobilisations contre la Loi Travail, formalise le calendrier de l'action revendicative de 2019.



Ces dernières semaines sont marquées par un mouvement populaire, que sont les Gilets jaunes. L'absence d'une réelle politique sociale en faveur des plus précaires, la disparition, jour après jour des Services Publics de qualité sont au cœur des préoccupations de ces citoyens et par conséquent, de la cgt.

Il y a un ras le bol de notre système politique. Une crise confiance dans notre système, qui est jugé de moins en moins démocratique.

De plus, la Fonction Publique est sous le joug d'une attaque sans précédent, initié par les objectifs poursuivis au titre du chantier action publique 2022. Privatisations, externalisations, transferts de toute une série de politiques publiques, dynamitage du statut général des fonctionnaires sont les réformes, à procédure accélérée (d'ici juin/juillet 2019), que veut le gouvernement.

Dans ce contexte, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires ont appelé les salariés Privés / Publics, les privés d'emplois & les retraités, à amplifier la mobilisation en participant aux actions dans l'entreprise et dans la rue et aux appels à la grève, ce mardi 19 mars 2019.

En Charente, nous avons rassemblé (Angoulême & Roumazières), à peine 1500 personnes. Très peu d'appels à la grève, de grévistes ont été recensés. Dans toute la France, la journée d'action interprofessionnelle du 19 mars a rassemblé plus de 350000 manifestants, avec de nombreuses grèves & actions identifiées dans les entreprises & dans les administrations.

Notre détermination à faire entendre notre voix & nos revendications pour pouvoir vivre de notre travail, des retraites et pour plus de justice sociale doit s'amplifier.

En effet, en 2019, 260 milliards d'euros d'argent public (les impôts) sont octroyés aux entreprises avec des exonérations de cotisations & une baisse de la fiscalité et via le CICE. "Pour 2018, 57 milliards d'Euros de dividendes sont versés aux actionnaires. Et, pendant ce temps, 9 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté et plus de 6 millions de personnes sont privés d'emplois. De l'argent, il y en a ! Si nous ne faisons rien, cet argent va continuer à être capté par ce grand patronat avec notamment l'accélération de ces réformes régressives détruisant notre modèle social Français.

Dans une telle situation sur l'avenir de la Fonction Publique et de ses personnels, les organisations CFTC CGC CGT FAFP FSU Solidaires UNSA de la Fonction Publique réaffirment leur volonté de mettre en œuvre un processus de mobilisation inscrit dans la durée pour exiger du gouvernement qu'il retire ce projet de loi et qu'il ouvre enfin des négociations sur de nouvelles bases. D'ores & déjà, ces organisations syndicales appellent les agents à faire du jeudi 9 mai une étape forte de ce processus par une journée d'action et de grève.

Dans le territoire du Grand Angoulême, à l'initiative des retraités, des actions, des débats se mettent en place pour exiger la gratuité des transports en commun pour tous. Cette mesure sociale, réalisable, permettrait de redistribuer du pouvoir d'achat aux ménages notamment aux classes populaires. C'est aussi une mesure profondément écologique qui permettrait entre autre de diminuer le nombre de voitures.

L'heure est aussi à la lutte contre le réchauffement climatique. Il ne s'agit pas d'organiser la survie des populations les plus exposées, les plus précaires mais le vivre ensemble dans la partage des richesses, pour plus de justice sociale.

Lutter pour la justice sociale, le justice fiscale ou la justice climatique constituent le même combat contre le capitalisme.

La lutte continue !



**Le pouvoir  
d'agir  
ensemble sur  
l'essentiel.**

Ch-08 photo : Act / R. Assouly

## **En santé, la Macif s'engage pour favoriser l'accès aux soins à tous.**

En plaçant la santé au cœur de sa vision mutualiste, la Macif défend un accès aux soins sans sélection médicale et sans garanties gadget. Être adhérent d'un contrat santé de la Macif, c'est disposer d'une couverture complète et accessible.

Particuliers, professionnels, petites et grandes entreprises, si vous partagez les mêmes valeurs, rejoignez-nous !

Plus d'information sur [macif.fr](http://macif.fr)



**Essentiel pour moi**



Les contrats santé proposés par la Macif sont assurés par des mutuelles relevant du Livre II du code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française ou par des institutions de prévoyance régies par le Livre XI du code de la sécurité sociale.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.

# Communiqué de la CGT Charente



Communiqué de l'Union Départementale des syndicats CGT de la Charente.

Titre de transport gratuit

=

- de véhicule dans nos artères et devant nos magasins
- + de place aux piétons
- de pollution.

Grand-Angoulême et les CCAS se penchent actuellement sur les futures tarifs et réductions pour les titres de transport dans le cadre de la prochaine mise en service du BHNS.

La réflexion ne doit pas se cantonner au cadre légal, elle doit s'axer, sur le volet socio-économique du transport et de son accès à tous.

Il s'agit bien, en effet, alors que déjà plus de trente ville en France, de toutes tailles et de tous budgets ont fait le choix d'offrir un accès gratuit à tous les usagers aux transport en commun.

Un choix gagnant-gagnant !

Gagnant pour l'usager qui n'aura plus à renoncer à prendre le bus, faute de moyens financiers.  
Gagnant pour le budget de la collectivité qui économisera les frais de d'achat, de déploiement, de mise en service, d'exploitation et de maintenance du système de gestion de la billetterie qui deviendra caduc.

Gagnant pour l'enjeu de la fréquentation du BHNS qui n'a pas à ce jour l'adhésion des citoyens, tant les travaux engagés auront créés de désordres et de contraintes.

Qui va payer ?

La réponse existe, puisque d'autres se sont déjà posés cette question et y ont répondu, à l'instar de Compiègne, par exemple, dans l'agglomération de Compiègne, les bus sont gratuits depuis 1975. Ce sont les entreprises qui paient : le versement transport provient de celles de plus de onze salariés et rapporte 5,3 millions d'euros, selon Le Monde.

Cela couvre quasiment la totalité des coûts de la gratuité des bus.

A Niort, notre voisine, le maire indique que « le taux de versement transport est de 1,05 %, et rapporte 15 millions d'euros par an, quand le contrat avec Transdev coûte 12 millions. Le projet se fait donc sans hausse d'impôts et pour un gain social au profit des plus précaires qui vont de tenter l'expérience. »

Le choix de la gratuité restera donc un choix politique, un choix pour la planète et contre la pollution, un choix pour les usagers et contre les exclusions, un choix pour les habitants et contre l'engorgement des rues et artères et un choix pour les commerçants et contre le déficit de stationnement urbain.

La CGT Charente mènera le combat auprès ds usagers salariés, retraités, précaires et sans emploi afin que chacun trouve sa place dans le bus !!



**Union Syndicale CGT des Retraités(es) de la Charente**

*Maison des Syndicats, 10 rue Chicoutimi-Ma Campagne*

*16000 Angoulême*

*Courriel : [usr.cgt16@gmail.com](mailto:usr.cgt16@gmail.com)*



**GRAND ANGOULÊME :**

**EXIGEONS LA GRATUITE DES TRANSPORTS EN COMMUN POUR TOUS,  
COMME L'ONT DEJA FAIT 31 COMMUNES EN France DONT : NIORT,  
CHATEAUROUX, DUNKERQUE ...**

- *Parce que cela permettra de compenser les inégalités de ressources*
- *Parce que cela redistribuera du pouvoir d'achat notamment aux plus faibles*
- *Parce que c'est une mesure écologique qui réduira la pollution de l'air, sonore, et diminuera les gaz à effet de serre en réduisant le nombre de voiture en ville, en fluidifiant le trafic automobile*
- *Parce que c'est un investissement de santé publique.*

**PETITION**

<b>Noms Prénoms</b>	<b>Adresses</b>	<b>Signatures</b>

# La réforme de la Formation Professionnelle

## LA FORMATION EST OFFICIELLEMENT UNE MARCHANDISE !

Après le droit du travail, le gouvernement s'est attelé à l'apprentissage, l'assurance-chômage et la formation professionnelle. Comme avec la loi Travail, le gouvernement poursuit son œuvre de casse des droits sociaux. Le but : la baisse du « coût du travail ». La méthode : toujours plus d'exonérations des cotisations sociales. Cette baisse continue du salaire socialisé renvoie les salarié·e·s à leur seule responsabilité face aux aléas de la vie (tant en matière de santé, de chômage, que d'évolution et de reconversion professionnelle). La formation n'est plus un droit mais une marchandise comme les autres.

## VOLET APPRENTISSAGE : UNE GRANDE VICTOIRE DU MEDEF

Jusqu'ici piloté par les régions, l'apprentissage devient la compétence des branches professionnelles et sera régulé par le marché. Une victoire pour le MEDEF contre les droits des apprenti·es, les diplômes et la régulation des financements de la formation.

Les premières victimes, ce sont les apprenti·es eux-mêmes avec des possibilités d'extension des horaires de travail journalier et hebdomadaire dans des secteurs comme le BTP et l'hôtellerie-restauration... Ainsi un jeune de 16 ans pourrait faire la plongée jusqu'à minuit dans une pizzeria : chacun s'accorde à reconnaître que c'est très formateur ! L'autorisation pour la branche BTP à déroger, sans autorisation de l'inspection du travail, aux 35h. Rappelons que les jeunes et parmi eux les apprenti·es sont les plus exposé·es aux risques professionnels (16% des salarié·es de moins de 25 ans sont exposé·es à au moins un produit cancérigène chimique, alors que pour les plus de 50 ans, cette proportion est deux fois moins importante (7 %), ce risque monte à 24% pour les apprenti·es et stagiaires)

Le contrat d'apprentissage pourra également être rompu pour faute grave ou inaptitude sans passer par les prud'hommes ! En compensation de toutes ces régressions, une augmentation de 30 euros par mois, soit 717 euros de rémunération mensuelle et une prime de 500 euros pour passer le permis de conduire...

A ce tableau s'ajoute la main mise unilatérale du patronat sur la définition des référentiels d'activités professionnelles. Cette disposition risque d'affaiblir considérablement les diplômes pour les transformer en Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) : c'est la volonté patronale de ne plus sanctionner systématiquement la formation initiale par un diplôme et ainsi généraliser des périodes courtes d'acquisitions de blocs de compétences n'aboutissant pas à une reconnaissance de qualification.

Côté financement, la taxe d'apprentissage, dont 51% étaient reversés aux régions, sera remplacée par une « contribution alternance », équivalente à 0,85% de la masse salariale de toutes les entreprises, fléchée à 87% sur les contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Le fruit de la collecte sera redistribué directement aux Centres de formation des apprentis (CFA) en fonction du nombre de contrats signés : c'est la logique du coût/contrat et du marché qui se met en place. Une dérive extrêmement inquiétante qui risque de voir le développement de formation en simple adéquation avec le marché de l'emploi local. Les régions, en établissant la carte de formations initiales, faisaient en sorte, très souvent la concurrence entre voie scolaire et apprentissage : cela ne sera plus le cas.

## LIBERALISATION COMPLETE DU MARCHÉ DE LA FORMATION CONTINUE

La réforme de la formation professionnelle du gouvernement Macron affiche la volonté de simplifier l'accès à la formation. En réalité, le gouvernement convertit les obligations actuelles des entreprises en droits individuels sans garanties collectives. Cette transformation aboutit à rendre chaque salarié·e responsable de son « employabilité » et à en dédouaner le patronat.

La fusion dans une instance unique « France compétence » du CNEFOP, du COPANEF et du FPSPP, a pour objectif de casser la gouvernance quadripartite de la formation professionnelle. C'est la même logique que la fusion des instances représentatives des personnels dans les entreprises : regrouper pour survoler encore plus les sujets et ne pas permettre aux organisations syndicales d'avoir leur mot à dire. Cette fusion aura aussi pour conséquence la disparition d'OPCA qui va éloigner encore plus cette collecte du terrain et favoriser les grosses entreprises. Au programme, concurrence et marchandisation, avec l'ouverture totale de la formation aux officines commerciales. La CGT avait déjà dénoncé cette tendance lors de la réforme de 2014 : la logique d'individualisation lancée par la création du CPF, articulée avec la baisse de l'obligation légale de financement de la formation professionnelle, ouvrait la voie à un démantèlement du système construit en 1971.

La voie est ouverte à la transformation du CPF en « chèque formation », c'est-à-dire au financement par l'individu de tout ou partie de sa formation en dehors du temps de travail, remettant ainsi en cause un des acquis fondamentaux des salarié·es : une formation rémunérée sur le temps de travail. Le CPF ne sera plus comptabilisé en heures mais en euros et géré par la Caisse des dépôts. L'alimentation prévue correspond à 500 euros par an avec un plafond de 5 000 euros, 800 et 8 000 euros pour les personnes ne disposant d'aucun diplôme. Bref, les salarié·es vont y perdre !

De plus, la nouvelle réforme annonce la disparition du CIF, seul dispositif permettant à aux salarié·e-s de pouvoir, grâce à une formation qualifiante et/ou diplômante de 1 200 heures, se reconverter sans intervention possible de l'employeur sur le choix ou le contenu de la formation.

#### **POUR UN GRAND SERVICE PUBLIC DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES**

Accéder à une formation qualifiante, gratuite et rémunérée, à n'importe quel moment de sa vie professionnelle, doit être un droit garanti par l'accès à un grand service public de formation. Aujourd'hui, le statut de la personne (en emploi, au chômage) facilite ou empêche l'accès à la formation. L'égalité d'accès et de traitement ne peut être garantie que par le service public et non par des pratiques marchandes. Il existe des organismes historiques tels que le Cnam ou l'Afpa et les Greta qui ont permis la promotion sociale de millions de salarié·e-s. Mais l'actuelle mise en concurrence entre ces organismes est funeste pour tout le secteur.

Dans ce contexte d'accélération du libéralisme, la CGT milite pour un droit à la formation professionnelle tout au long de la vie qui permette de sécuriser réellement les personnes tout au long des étapes successives de leur parcours professionnel. Cet objectif de transformation sociale est rendu encore plus indispensable :

- pour affronter les mutations technologiques, économiques et/ou environnementales qui traversent tous les métiers ;
  - pour lutter contre le développement de l'insécurité professionnelle et la multiplication des formes nouvelles de précarité ;
  - pour répondre aux aspirations légitimes des salarié·e-s de reconquérir leur travail et d'évoluer professionnellement.

*1 Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle*

*2 Comité paritaire national de l'emploi et de la formation professionnelle*

*3 Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels*

*4 Organismes paritaires collecteurs agréés*

*5 Compte Personnel de formation*

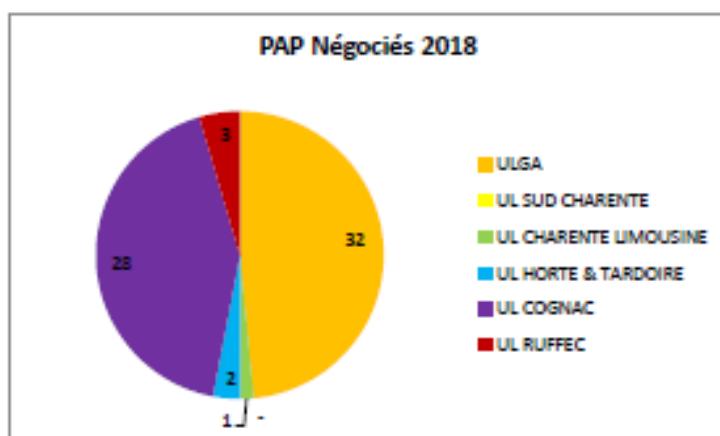
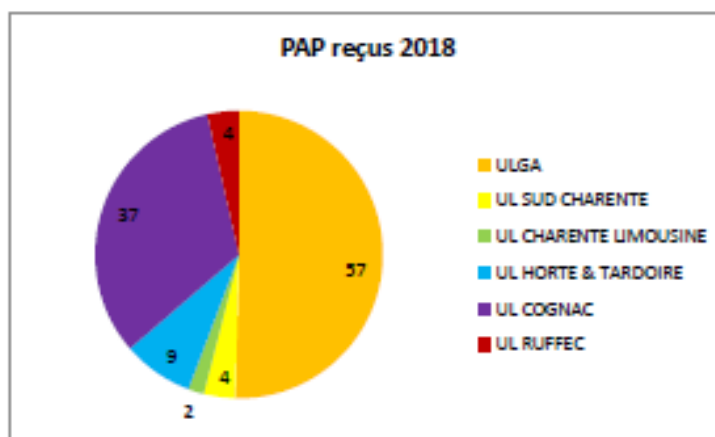


Philippe DAURIAC, Secrétaire Général  
SDEN CGT

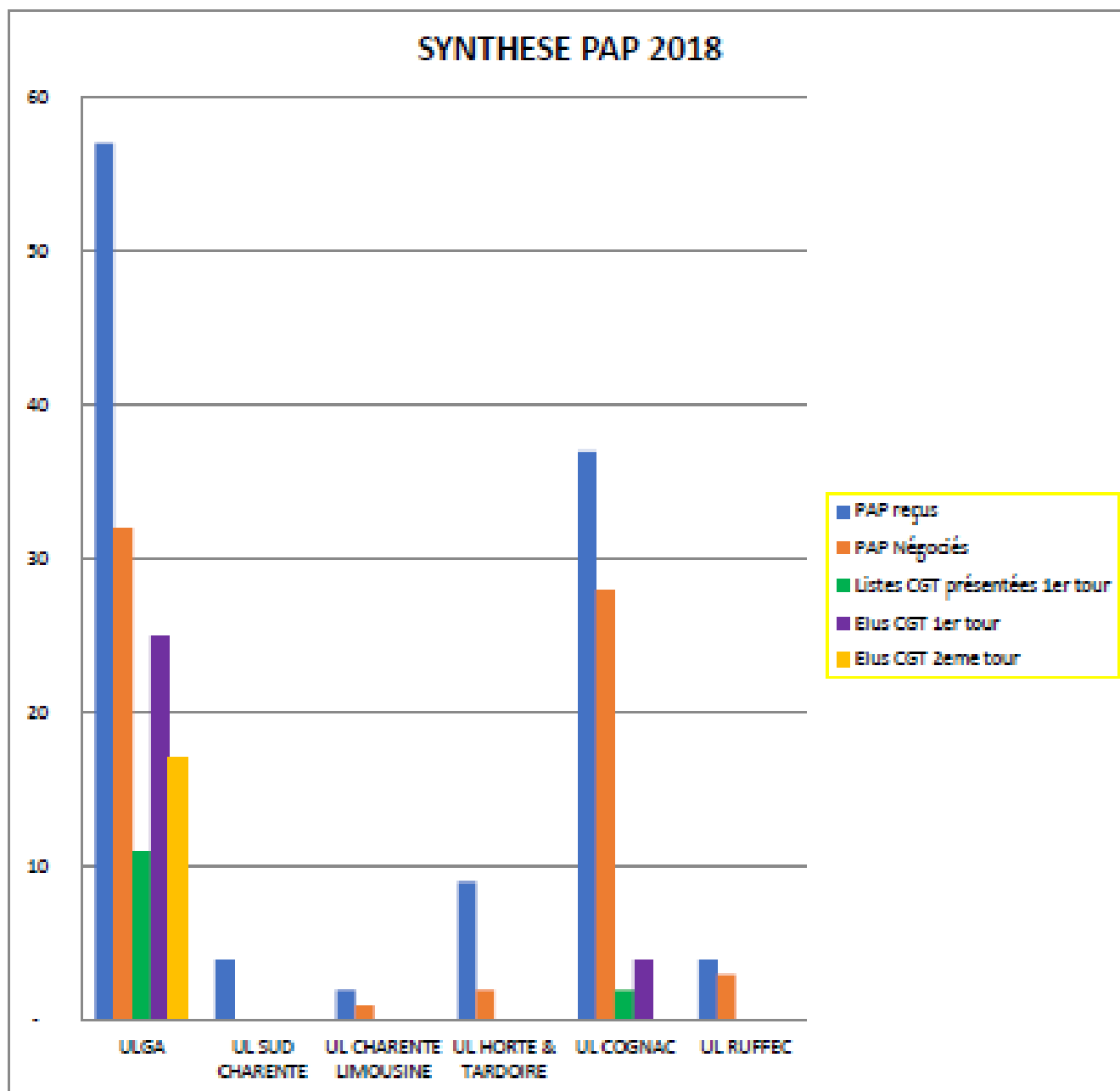
# Point sur les élections Professionnelles

STATISTIQUES 2018 ELECTIONS PRO (manquent infos USD)

ANNEE 2018	PAP reçus	PAP Négociés	Listes CGT présentées 1er tour	Elus CGT 1er tour	Elus CGT 2eme tour
ULGA	57	32	11	25	17
UL SUD CHARENTE	4	-	0	0	0
UL CHARENTE LIMOUSINE	2	1	0	0	0
UL HORTE & TARDOIRE	9	2	0	0	0
UL COGNAC	37	28	3	4	0
UL RUFFEC	4	3	0	0	0
TOTAL	113	66	14	27	17







## ACTIONS MENEES PAR LES ULs :

### 4 TYPES D'ACTIONS ONT PU ÊTRE MENEES EN 2018 ESSENTIELLEMENT SUR ULGA ET COGNAC

1) ENVOI D’AFFICHE D’APPEL A CANDIDATURE

ULGA 2 COGNAC 3 AUTRES UL 0

2) ENVOI DE TRACT D’APPEL A CANDIDATURE

ULGA 12 COGNAC 5 AUTRES UL 0

3) REUNION D’INFORMATION

ULGA 2 COGNAC 0 AUTRES UL 0

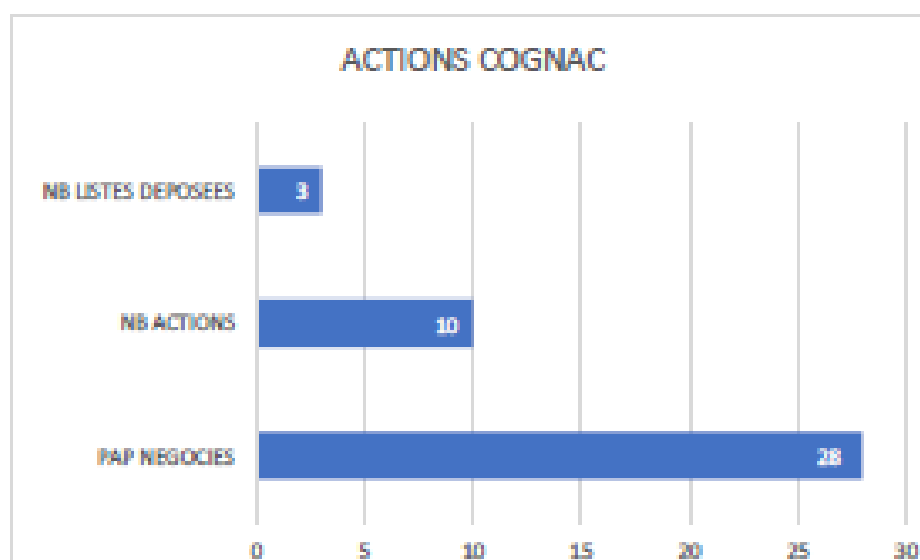
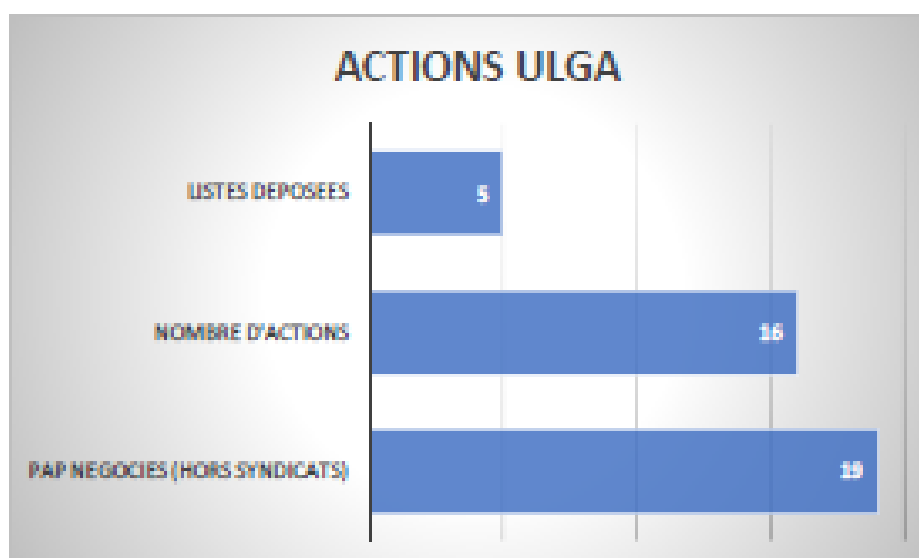
4) DISTRIBUTION DE TRACT

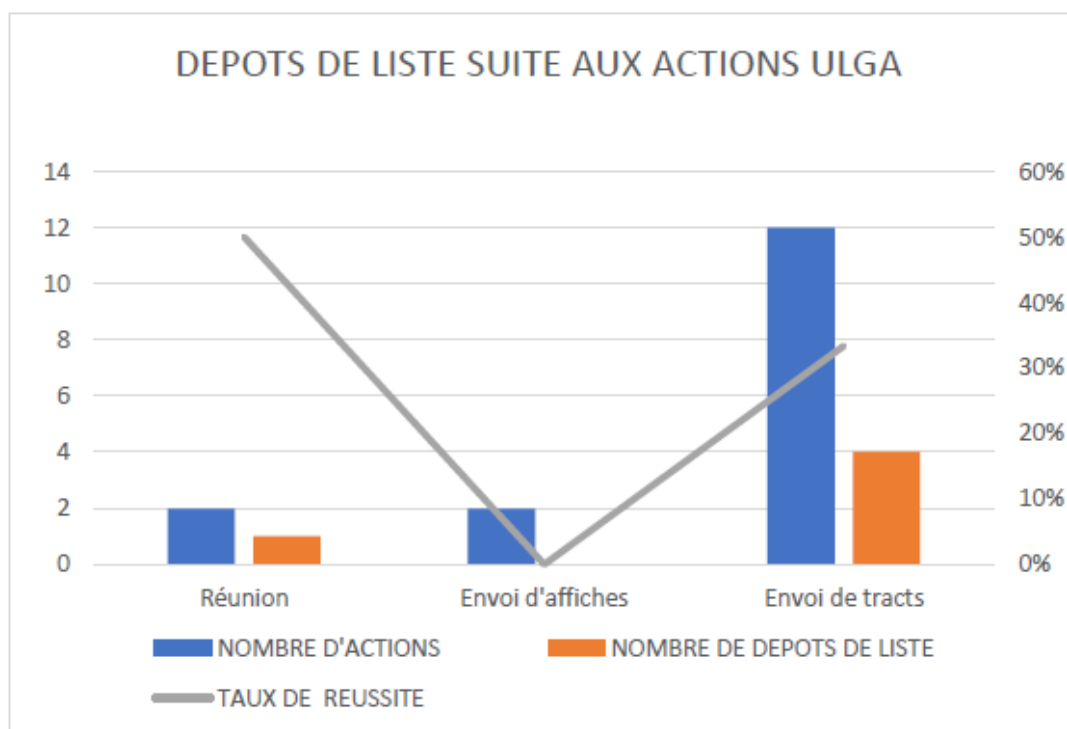
ULGA 0 COGNAC 2 AUTRES UL 2 (Horte et tardoire)

### + SOUTIEN TECHNIQUE ET ASSISTANCE REGLEMENTAIRE SUR DEMANDE DES SYNDICATS EN ELECTION

ULGA 6 COGNAC 3 AUTRES UL pas d’infos

## MESURE DE L’IMPACT DES ACTIONS MENEES





## RESUME DE L'ACTIVITE :

PRISE DE FONCTION 1ER AVRIL

AVRIL/ MAI / JUIN DEMARRAGE DE L'ACTIVITE

- MISE EN PLACE DES OUTILS

Tracts, affiches, PAP types, repères revendicatifs

- FORMATION

Données réglementaires, démarche revendicative

- SOUTIEN AUX SYNDICATS

Deschamps 2 élus CGT, Mutualité Française 15 élus CGT

JUILLET /AOUT CONSOLIDATION DES ACQUIS (formation + expérience terrain)

- Peu d'activité (congés)

SEPTEMBRE PREMIERS RESULTATS

- 2 LISTES PRESENTEES DANS 2 ENTREPRISES SANS CGT AVEC SYNDICALISATION DE 2 CANDIDATS SUR 4
- SOUTIEN AU SYNDICAT SAFT NERSAC 6 ELUS CGT

OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE

- SYNDICALISATION SUITE PAP APLB
- 2 REUNIONS D'INFORMATION DU PERSONNEL

EFFERVESCENTRE DEPOT LISTE CGT 2 ELUS

LOGELIA PAS DE RESULTAT

- ENVOI DE PROPAGANDE DANS 10 ENTREPRISES SANS CGT

GARANDEAU (3 ENTITIES), SCUB, SUPER U ROUILLAC, OPH DE L'ANGOUMOIS, MCA, SERMAT, AMICALE LAIQUE ST YRIEIX, LOGICEA (2 élus CGT)

- SOUTIEN AUX SYNDICATS

IRP AUTO, TRANSPORT VOIRON (élections annulées)

- DEMANDE DE MISE EN PLACE D'ELECTIONS

ASSO AILAN, GGE PRUDHOMME (1 syndicalisation), SUPER U VILLEBOIS

Difficultés rencontrées :

Le manque de camarades disponibles n'a pas permis de développer une action primordiale : le tractage aux portes des entreprises en élections. La nécessité de constituer des équipes dédiées à la diffusion de notre propagande constitue aujourd'hui le principal défi à relever

Certains syndicats ont dû être relancés avant de communiquer sur leurs élections. L'importance de l'enjeu des élections n'a pas toujours été compris et l'aide proposée par l'UD a quelquefois pu être interprétée comme une ingérence inutile.

Nécessité de communiquer encore sur l'objectif général et sur l'importance de la représentativité au niveau national.

Réticences de certains candidats à se syndiquer malgré l'intérêt qu'ils/elles portent à la CGT. (Cotisation, crainte de la stigmatisation surtout)

Points positifs :

Dépôt de liste CGT dans 5 entreprises sans CGT avec chaque fois des élus, dans 1 autre entreprise le camarade candidat n'a pas été élu.

Les salarié-e-s présent-e-s dans les réunions ont montré un intérêt pour la CGT suffisamment important pour faire penser que cela devrait être une forme de propagande à privilégier. C'est devenu une revendication systématique lors de nos négociations.

## PROJECTIONS 2019

L'activité s'accélère, les besoins augmentent, mais les résultats commencent à apparaître :

**Plus de PAP à négocier** : 15 sur toutes les ULs pour janvier et février en 2018, 15 rien que sur l'ULGA pour janvier et février en 2019.

**Plus de négociations** : 58% de négociation de PAP en 2018, 65% pour les deux 1<sup>er</sup> mois de 2019

**Plus de listes CGT** : en 2018 nous étions présents dans 1 élection sur 10, sur les deux premiers mois de 2019 nous sommes présents dans plus d'une élection sur 4.

Il nous faut amplifier nos actions en amont et en aval de la signature des PAP :


**En amont :**

- Constituer une équipe de camarades en capacité de négocier efficacement les PAP
- Prévoir une formation et codifier nos pratiques de négociation
- Revendiquer systématiquement la réunion d'information

**En aval :**

- Constituer une équipe chargée de la propagande : distribution de tract, animation des réunions d'information
- Echanger régulièrement entre ULs pour pallier nos difficultés réciproques

## ORGANISATIONS SYNDICALES



**J'ai le pouvoir  
de protéger  
mon activité  
syndicale.**



**Ce qui est essentiel pour nous à la Macif, depuis plus de 30 ans, c'est de protéger l'activité syndicale de nos partenaires.**

**Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.**

**Contactez-nous : [partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)**

**Assurances  
Banque  
Santé  
Essentiel pour moi**



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Fied-de-Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

## A.G Retraités Cheminots



L'assemblée générale de la section des retraités cheminots CGT s'est tenue le 15 février 2019 au centre culturel sur-Touvre. C'est toujours un moment important d'échanges et de retrouvailles pour les syndiqué(es).

Invités présents : **Dominique LAGORIO** (Union Fédéral des Retraités) – **Jacky WALLART** (Secrétaire du Syn

Invités excusés : Union Départementale – Union des Syndicats Retraités 16 – Secteur Fédéral retraités.

**32 syndiqué(es)** ont participé aux travaux de notre assemblée générale, soit 50% de notre effectif syndiqué et m  
remercions.

**Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité.**

**Les débats se sont orientés, en autres, sur la base du rapport d'activité reprenant :**

La situation internationale, des plus inquiétante, avec la montée des extrémistes et nationaliste dans de nombreux pays.

La situation nationale et la politique libérale et ultralibérale du gouvernement et de ces alliés du MEDEF, et soutenue par les organisations syndicales réformistes, sur :

Le blocage des pensions.

Les hausses de prix et des taxes.

Les attaques sur la protection sociale.

Les attaques sur les régimes de retraite.

Etc...

Les cadeaux faits aux entreprises, les fraudes fiscales et une redistribution des richesses qui permettraient le mieux vivre de tous.

Le conflit des cheminots du premier semestre 2018, sur la réforme de la SNCF, la remise en cause du statut, l'abandon de pans entiers de l'entreprise (lignes, guichets).

Le conflit des gilets jaunes.

L'activité de la section et sa participation dans les différentes luttes interprofessionnelles

Le maintien de la CGT aux élections professionnelles chez les actifs et le gains de 2 points chez les retraités aux élections du Conseil d'Administration de la CPR.

L'organisation et la situation de nos forces organisées.

Tout ceci complété par une intervention de notre secrétaire de syndicat sur la santé et les difficultés rencontrées traités dans ce domaine.

Dans le débat, notre camarade Dominique LAGORIO est intervenu sur plusieurs sujets :

- ☐ La répartition des richesses et notamment de l'impôt. Le reversement aux actionnaires de la somme de 47 milliards d'euros ; fruit du travail des salariés, encore oubliés.
- ☐ La réforme de la SNCF et la loi votée en cours d'année comprenant 3 points :
  - L'ouverture à la concurrence.
  - La formation de 2 sociétés anonymes.
  - La suppression du statut.

**Qui dit plus de statut, dit, pas de cotisations pour la caisse, et donc remise en cause de notre système de retraite.**

- ☐ La perte de moyens pour le fonctionnement du syndicat et de toutes les instances de la CGT par la loi travail, avec la mise en place du Comité Social et Economique (CSE)
- ☐ La juste colère des gilets jaunes qui sont des gens en difficultés au quotidien, mais qui refuse les organisations syndicales ; et la différence entre colère et propositions de revendications montre bien que l'organisation est plus que nécessaire dans la bataille. D'ailleurs les rencontres avec les gilets jaunes et notre Union Départementale, ont montré quelques limites dans ce qui pourrait être une convergence des luttes.

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, des possibilités existent avec l'étoile ferroviaire d'Angoulême pour le transport pour tous. D'ailleurs l'USR va lancer une campagne d'informations et une pétition pour la gratuité des transports sur le Grand Angoulême.

D'autre part, la fédération CGT des cheminots a pris l'engagement de visiter tous les syndicats d'ici la prochaine rentrée.

Enfin l'AG a proposé de mettre en résolution, le renforcement de notre effectif syndiqué et un suivi de la continuité syndical, digne de ce nom.



**Composition du Bureau :**

Secrétaire : Didier CHARRIER  
 Adjoint : Stéphane MERIGARD  
 Trésorier : Jean-Paul FAVARD  
 Adjoint : Bernard DELRIEU  
 Organisation : Bruno DESVAUD  
 Adjoint : Pascal BELAIR

**Membres :** Claude LIVERTOUT – Jean-Louis NADAUD – Daniel FAURE – Christian FRESSAIX – Bernard VILLARD – Robert VIEULLE – Jean-Pierre PARQUIER.

**Commission Financière de Contrôle :**

Jean-Pierre BARBOT – Georges DUPOIRIER – Gérard PEYRONNET

# AGENDA

**Du 25 au 29 mars** : Formation « Niveau 2 – partie 1 »

**Lundi 25 mars** : Secrétariat

**Mercredi 27 mars** : CR CGT Poitou-Charentes (Samantha DUMOUSSEAU)

**Du 28 au 29 mars** : Formation « Discrimination syndicale »

**Vendredi 29 mars** : Réunion de la commission « Fonds mutualisé des ULs »

**Du 1<sup>er</sup> au 05 avril** : Formation « CSE partie éco »

**Lundi 1<sup>er</sup> avril** : Secrétariat

**Mardi 2 avril** : Réunion syndicat Coop Atlantique à 9h à l'UD (Michaël LABLANCHE)

**Jeudi 4 avril** : Pleinière des 3 CR CGT à Limoges (Thierry SEBIRE)  
Formation Commission Administrative Paritaire et de Réforme

**Vendredi 5 avril** : Conférence Territoriale de la Vienne (Michaël LABLANCHE et Evelyne AZZOUJ)  
JE « vie syndicale » du syndicat Leroy Somer (Véronique LAVERGNE)

**Du 8 au 9 avril** : Formation « conseiller du salarié »

**Lundi 8 avril** : Secrétariat  
Réunion du collectif Horte & Tardoire à 17h30 (Sandrine BARRAUD)

**Mardi 9 avril** : Journée d'étude sur le temps de travail pour les syndicats de la Fonction Publique (Thierry SEBIRE)  
Journée d'étude Prudis « Licenciement »  
CE UL Charente Limousine (Michaël LABLANCHE)

**Jeudi 11 avril** : Journée d'étude « Lutte contre les idées d'extrême droite »  
Journée d'action interprofessionnelle des retraités  
CE de l'UL du Grand Angoulême à 14h

**Vendredi 12 avril** : CE de l'UD  
CE de l'UL du Ruffécois (Gwladys AUDUBERT-LALANDE)  
CE de l'USD

**Du 15 au 17 avril** : Formation « Travail et handicap »

**Lundi 15 avril** : Secrétariat  
Réunion Confédérale sur la vie syndicale à Montreuil (Pierre MORABITO)

**Du 18 au 19 avril** : Formation « Renforcer la CGT »

**Jeudi 18 avril** : CA de la Mission Locale Arc Charente à 14h à Mansle

**Mardi 23 avril** : Secrétariat

**Jeudi 24 avril** : Réunion confédérale sur l'annexe statutaire préparation du 52<sup>ème</sup> congrès confédéral  
(Samantha DUMOUSSEAU)

## **Union Départementale CGT de la Charente**

10 rue Chicoutimi - Ma Campagne - 16000 ANGOULEME / Tel : 05 45 38 11 48

Secrétariat de l'UD : [ud-cgt16@orange.fr](mailto:ud-cgt16@orange.fr) / Site Internet : [www.cgt16.fr](http://www.cgt16.fr) / Contact site : [siteweb@cgt16.fr](mailto:siteweb@cgt16.fr)

## **Union Locale CGT du Grand Angoulême**

6 Allée des Troènes - 16000 ANGOULÊME / Tel : 05 45 22 88 05 / Fax : 05 45 38 02 26  
[cgt.ul.angouleme@wanadoo.fr](mailto:cgt.ul.angouleme@wanadoo.fr)

## **Union Locale CGT du Cognçais**

3 - 5 rue Plumejeau - 16100 COGNAC / Tel : 05 45 35 36 17 / [ulcgtcognac@wanadoo.fr](mailto:ulcgtcognac@wanadoo.fr)

## **Union Locale CGT d'Horte et Tardoire**

*En cours de relance*

## **Union Locale CGT du Ruffécois**

**Adresse provisoire :**

4 rue de l'Ordaget - 16700 Ruffec Tel / Fax : 05 45 30 38 31 / [ulruffec@orange.fr](mailto:ulruffec@orange.fr)

## **Union Locale CGT du Sud Charente**

Le Logis de Plaisance - ZA Plaisance - 16300 BARBEZIEUX

Tel / Fax : 05 45 78 21 99 / [ulcgtsudcharente@wanadoo.fr](mailto:ulcgtsudcharente@wanadoo.fr)

## **Union Locale CGT de Charente Limousine**

Mairie d'Exideuil - 16150 EXIDEUIL

Tel / Fax : 05 45 84 09 35 / [union-locale-cgt-chte-limousine@orange.fr](mailto:union-locale-cgt-chte-limousine@orange.fr)

**CONTACTS**